



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-118269>

Département(s) de publication : **58**

Annonce n° **25-118269**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Nievre numerique

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : « CONCESSION DE SERVICES PORTANT DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION -MAINTENANCE, LA COMMERCIALISATION, LE FINANCEMENT ET LA REALISATION DES EXTENSIONS DU RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES EXISTANT AINSI QUE DU RESEAU LORA ET LA MISE EN OEUVRE DE SERVICES DEDIES SUR LE TERRITOIRE DE NIEVRE NUMERIQUE DANS LE CADRE D'UN RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE DE 3EME GENERATION (RIP 3G) »

Description : Le présent règlement d'appel à candidatures a pour objet d'explicitier aux candidats l'organisation générale relative au déroulement de la consultation et de la mise en concurrence, de l'avis de publicité à la notification du contrat. Nièvre Numérique sélectionnera les candidats dans les conditions fixées par l'avis de concession et le présent règlement d'appel à candidatures.

Identifiant de la procédure : 38068b4d-dbd4-45c7-bf13-b49b43ee33be

Identifiant interne : 2025DSP01

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64200000 Services de télécommunications

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 7 AVENUE MARCEAU

Ville : NEVERS

Code postal : 58000

Subdivision pays (NUTS) : Nièvre (FRC12)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution : « Le Syndicat mixte Nièvre Numérique est compétent sur le territoire de la Nièvre, pour l'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, dans les conditions prévues à l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales. » Le déploiement des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) de 1ère génération, dits « RIP 1G », a été initié dès le début des années 2000, en particulier avec l'adoption en 2004 de l'article L.1425 1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permettant, aux collectivités locales qui le souhaitent, d'acquérir la compétence « communications électroniques ». Le département de la Nièvre s'est emparé de cette faculté pour aménager son territoire sur le plan numérique dans un modèle d'« opérateur d'opérateurs » afin d'en renforcer l'attractivité et la compétitivité. La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont : - 64200000 - Services de télécommunications - 32412100 - Réseau de télécommunications - 32412110-8 Réseau internet - 64210000-1 Services de téléphonie et de transmission de données - 35125100-7 Capteurs

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 39,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le nombre de candidats admis à présenter une offre sera au minimum de un (1) et au maximum de cinq (5). Le contrat sera exécuté aux risques et périls du concessionnaire, en application des principes généraux du droit des concessions et de toutes les dispositions juridiques et réglementaires en vigueur au moment de son exécution. En particulier, le concessionnaire assumera un risque lié à l'exploitation des services, la part de risque transférée étant entendue au sens du second alinéa de l'article L. 1121-1 du Code de la commande publique. Le contrat de concession de service public dont la passation est envisagée par la procédure de mise en concurrence a pour objet : - d'une part, de confier à un concessionnaire la remise à niveau et la prise en exploitation et commercialisation du réseau d'initiative publique de première génération du Syndicat mixte Nièvre Numérique ainsi que la réalisation d'extensions de ce réseau dans le cadre d'une tranche ferme ; - d'autre part, dans le cadre de ladite tranche ferme ou de tranches optionnelles, la mise en place de services spécifiques pour répondre aux besoins du Syndicat Mixte Nièvre Numérique et à ses membres. En cours d'exécution, le Syndicat Mixte Nièvre Numérique pourra en effet confier, en fonction des évolutions technologiques et des besoins évolutifs du service, au concessionnaire la mission de mettre en oeuvre et d'exploiter certains services dédiés complémentaires. Les missions du concessionnaire seront principalement les suivantes : - Tranche ferme : Mission 1 - Reprise en exploitation des infrastructures fibres existantes appartenant au Syndicat Mixte Nièvre Numérique constitutive du RIP 1ère Génération ; Mission 2 – Réalisation des investissements de remise à niveau du réseau fibre du Syndicat Mixte Nièvre Numérique ; Mission 3 – Réalisation d'extensions du réseau fibre existant du Syndicat Mixte Nièvre Numérique ; Mission 4 – Exploitation technique et commerciale du réseau fibre du Syndicat Mixte Nièvre Numérique ; Mission 5 - Reprise en exploitation du réseau LoRa du Syndicat Mixte Nièvre Numérique ; Mission 6 – Réalisation des investissements de remise à niveau du réseau LoRa du Syndicat Mixte

Nièvre Numérique ; Mission 7 – Réalisation d’extensions du réseau LoRa du Syndicat Mixte Nièvre Numérique ; Mission 8 – Exploitation technique et commerciale du réseau LoRa du Syndicat Mixte Nièvre Numérique ; Mission 9 – Fourniture d’un bouquet de services (téléphonie, internet, WIFI, cyber, etc.) pour le Syndicat Mixte Nièvre Numérique et ses membres. - Tranches optionnelles : Tranche Optionnelle 1 - Mise en œuvre d’un Groupe Fermé d’Utilisateurs (GFU) pour interconnecter des sites publics avec une infrastructure fibre optique dédiée et sécurisée : sites administratifs, sites de l’éducation, site de la santé, etc. Tranche optionnelle 2 – Mise en œuvre d’une offre de service raccordement en fibre optique des antennes 4G et 5G du réseau ; Tranche optionnelle 3 - Mise en œuvre d’une offre de service 5G territoriale au bénéfice des du Syndicat Mixte Nièvre Numérique et de ses membres ; La nature, ainsi que le détail des prestations concédées seront précisés dans le programme fonctionnel et le projet de contrat remis lors de la phase offre. Ils seront définitivement arrêtés dans le contrat conclu à l’issue de la présente procédure de consultation. Le contenu des missions pourra faire l’objet d’ajustements à l’occasion des négociations menées avec les candidats admis à présenter une offre. Dans le cadre de l’exécution du contrat, les missions du concessionnaire s’inscriront dans la politique globale de développement et de performance du réseau conduite par le Syndicat Mixte Nièvre Numérique. Elles consisteront principalement à : - assurer l’exploitation des services concédés, dans le respect des objectifs et orientations fixés par Nièvre Numérique ; - percevoir les recettes générées par le service et assumer l’ensemble des charges afférentes à l’exécution du contrat, conformément aux dispositions comptables, fiscales et réglementaires applicables ; - mettre en place une organisation interne adaptée à la consistance du service (fonctions supports, supervision, exploitation, maintenance, direction, commercialisation, etc.) et assurer la gestion du personnel affecté ; - définir et mettre en œuvre une politique de marketing et de communication visant à renforcer l’attractivité du réseau ; - déployer et faire évoluer, tout au long du contrat, les dispositifs d’information des usagers et des partenaires ; - garantir un niveau optimal de qualité de service et assurer le suivi de la performance pendant toute la durée du contrat ; - assurer la garde, l’entretien, la maintenance et le renouvellement des biens affectés au service, ainsi que, le cas échéant, acquérir ou mettre à disposition les biens complémentaires nécessaires à l’exploitation, autres que ceux mis à disposition par Nièvre Numérique ; - apporter conseil et expertise à Nièvre Numérique pour toute action visant à améliorer le réseau ou à optimiser son exploitation ; - produire l’ensemble des informations techniques, comptables et financières permettant à Nièvre Numérique d’exercer son contrôle sur l’activité, notamment à travers le rapport annuel et les tableaux de bord de suivi prévus par le contrat ; - assurer, le cas échéant, le financement et/ou la réalisation des investissements non pris en charge par Nièvre Numérique et nécessaires au bon fonctionnement des services, incluant notamment ceux relatifs au renouvellement, à la maintenance ou à la modernisation des infrastructures, systèmes, équipements et ouvrages affectés au service.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : « CONCESSION DE SERVICES PORTANT DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L’EXPLOITATION -MAINTENANCE, LA COMMERCIALISATION, LE FINANCEMENT ET LA REALISATION DES EXTENSIONS DU RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

EXISTANT AINSI QUE DU RESEAU LORA ET LA MISE EN OEUVRE DE SERVICES DEDIES SUR LE TERRITOIRE DE NIEVRE NUMERIQUE DANS LE CADRE D'UN RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE DE 3EME GENERATION (RIP 3G) »

Description : Le présent règlement d'appel à candidatures a pour objet d'expliquer aux candidats l'organisation générale relative au déroulement de la consultation et de la mise en concurrence, de l'avis de publicité à la notification du contrat. Nièvre Numérique sélectionnera les candidats dans les conditions fixées par l'avis de concession et le présent règlement d'appel à candidatures.

Identifiant interne : 2025DSP01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Options :

Description des options : Tranche Optionnelle 1 - Mise en œuvre d'un Groupe Fermé d'Utilisateurs (GFU) pour interconnecter des sites publics avec une infrastructure fibre optique dédiée et sécurisée : sites administratifs, sites de l'éducation, site de la santé, etc. Tranche optionnelle 2 – Mise en œuvre d'une offre de service raccordement en fibre optique des antennes 4G et 5G du réseau ; Tranche optionnelle 3 - Mise en œuvre d'une offre de service 5G territoriale au bénéfice des du Syndicat Mixte Nièvre Numérique et de ses membres ;

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 7 AVENUE MARCEAU

Ville : NEVERS

Code postal : 58000

Subdivision pays (NUTS) : Nièvre (FRC12)

Pays : France

Informations complémentaires : « Le Syndicat mixte Nièvre Numérique est compétent sur le territoire de la Nièvre, pour l'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, dans les conditions prévues à l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales. » La durée de la délégation de service public sera fixée à huit (8) ou dix (10) ans, à compter du 24 octobre 2026 à 0h00, date de prise d'effet du contrat. Cette durée sera fixée lors de négociations des offres avec les candidats admis à participer à la procédure et à déposer une offre. Le contrat entrera en vigueur dès sa notification au concessionnaire, cette notification intervenant nécessairement avant la date de prise d'effet susmentionnée. Cette articulation vise à permettre au concessionnaire : - d'assurer la préparation de la reprise du RIP 1G, en coordination avec l'exploitant en place ; - de prendre possession des infrastructures existantes composant le RIP 1G ainsi que le réseau LoRa ; et - plus largement, de satisfaire à l'ensemble de ses obligations au titre de la période de tuilage prévue par le contrat.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 10 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 24/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Nièvre numérique

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon 22 Rue d'Assas BP 61616 31016 DIJON CEDEX
Mail : greffe.ta-dijon@juradm.fr Tel: 03 80 73 91 00 URL: <http://dijon.tribunal-administratif.fr>
Service auprès duquel des renseignements peuvent être retenus sur l'introduction des recours : Greffier du Tribunal administratif de Dijon 22 Rue d'Assas BP 61616 31016 DIJON CEDEX
Mail : greffe.ta-dijon@juradm.fr Tel: 03 80 73 91 00 URL: <http://dijon.tribunal-administratif.fr>
Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics, 119 avenue du Maréchal de Saxe, F-69427 LYON CEDEX
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Nièvre numérique

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Nièvre numérique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Nièvre numérique

Numéro d'enregistrement : 20000240000014

Adresse postale : 7 AVENUE MARCEAU 7 Avenue Marceau

Ville : Nevers

Code postal : 58000

Subdivision pays (NUTS) : Nièvre (FRC12)

Pays : France

Point de contact : Lacquit Pascale - Raf

Adresse électronique : p.lacquit@nievrenumerique.fr

Téléphone : 0620099954

Adresse internet : <https://www.nievrenumerique.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.ternum-bfc.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.ternum-bfc.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 932154e7-2a3d-44dd-801e-1759e246d2d1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/10/2025 à 16:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/10/2025